

1. Record Nr.	UNINA9910348252103321
Autore	Bruneel Claude
Titolo	Les administrateurs d'hôpitaux dans la France de l'ancien régime // Jean-Pierre Gutton
Pubbl/distr/stampa	Lyon, : Presses universitaires de Lyon, 2019
ISBN	2-7297-1061-2
Descrizione fisica	1 online resource (214 p.)
Altri autori (Persone)	ChristinOlivier Dinet-LecomteMarie-Claude EmmanuelliFrançois-Xavier FerrièresMadeleine GressetMaurice GuttonJean-Pierre HickeyDaniel ImbertJean LamarreChristine LoupèsPhilippe MaretPhilippe RoubertJacqueline
Soggetti	History hôpital Ancien Régime recteur bienfaiteur direction d'hôpital don carrière
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Les archives des hôpitaux de l'ancienne France ont été redécouvertes il y a une trentaine d'années pour écrire l'histoire des déshérités, des

pauvres autant ou plus que des malades, que ces établissements accueillaien. Du même coup on a souvent traité des idées qui ont présidé à la mise en œuvre de l'assistance. Mais on a encore très peu étudié les hommes qui dirigeaient les hôpitaux. Membres de droit ou membres cooptés des bureaux d'administration, ils donnaient leur temps bénévolement, mais aussi assez souvent leur argent puisqu'ils faisaient des avances à l'hôpital. Ces avances rarement remboursées tenaient lieu de dons à l'occasion de la sortie de charge de ces administrateurs encore nommés recteurs. Il est vrai que le rectorat des hôpitaux constituait un beau terrain de promotion, particulièrement pour une carrière municipale. C'était, en tout cas, l'occasion d'accéder à la notabilité locale et de faire partie de ces élites qui ont marqué la société d'ancien régime. Les 12 décembre 1997 et 20 mars 1998, à l'université Lumière-Lyon 2, deux tables rondes se sont réunies, sous l'égide de l'Institut universitaire de France. Y furent présentées à la fois des analyses régionales et des analyses thématiques qui, publiées ici, constituent une première approche dans la connaissance de ce milieu original. L'enquête sera ultérieurement poursuivie hors de France.

---